

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

APPROBATION DE
LA CONVENTION
FINANCIERE DE
PARTENARIAT
RELATIVE AUX
TRAVAUX 2024 DE
L'OBSERVATOIRE
STATISTIQUE
TRANSFRONTALIE
R

Séance du 13 Septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 septembre à douze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 06 septembre 2024
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN
Membres présents :

N° BU2024-08

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 13
Pouvoir : 0

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY - M. Vincent SCATTOLIN – M.
Pierre-Jean CRASTES – M. Pierrick DUCIMETIERE – M.
Stéphane VALLI – M. Sébastien JAVOGUES –
Mme Aurélie CHARILLON - M. Christophe ARMINJON -
Mme Carole VINCENT - M. Claude THABUIS - M.
Benjamin VIBERT - M. Gabriel DOUBLET – Mme Nadine
PERINET

• Délégués excusés :

Mme Chrystelle BEURRIER – M. Philippe MONET - M.
Régis PETIT

APPROBATION DE LA CONVENTION FINANCIERE DE
PARTENARIAT RELATIVE AUX TRAVAUX 2024 DE
L'OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

Considérant la délibération N° CS2019-10 relative à la convention cadre de partenariat avec l'observatoire statistique transfrontalier (OST) pour la période 2019-2024 ;

L'Observatoire statistique transfrontalier (OST) de l'espace franco-valdo-genevois a été créé en 2001 par mandat du Comité régional franco-vado-genevois (CRFG). L'OST repose sur une collaboration des instituts statistiques français (INSEE Auvergne Rhône-Alpes) et genevois (Office cantonal de la statistique de Genève, OCSTAT). Il a pour objectifs de réaliser un suivi

et une analyse prospective des évolutions, notamment démographiques, sociales de l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois (canton de Haute-Savoie et cantons de Genève et de Vaud), qui comprend lui-même le Grand Genève et le Pôle Métropolitain du Genevois Français.

Les travaux de l'INSEE dans le cadre de l'OST comprennent la publication biannuelle d'une synthèse retraçant les évolutions démographiques et économiques de l'espace franco-valdo-genevois, la publication d'analyses propres à certaines problématiques de l'espace transfrontalier, la diffusion de séries statistiques documentées sur le site de l'OST (www.strategio-francosuisse.net) et la réponse à des besoins particuliers exprimés par les partenaires. L'OST constitue ainsi une source indispensable de données et d'analyses transfrontalières. Il implique un partenariat fort des autorités publiques françaises et suisses, partenaires du Grand Genève et du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Le programme de travail est validé par un comité de pilotage transfrontalier.

Une convention cadre pluriannuelle a été établie entre les partenaires français et suisses de l'OST (République et canton de Genève, République française, Conseil régional Rhône-Alpes, Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie) pour la période 2019-2024 pour définir les missions et modalités d'organisation de l'OST sur 5 ans. Chaque année, une convention spécifique fixe les modalités de cofinancement entre les partenaires français afin de prendre en charge les travaux précisés dans le programme de travail annuel annexé à chaque convention.

Le projet de convention, annexé au présent projet de délibération, s'inscrit en application de cette convention cadre 2019-2024. Il fixe la participation financière de chacune des parties françaises au budget de fonctionnement pour l'année 2024. Le coût total des opérations définies dans la présente convention s'élève à 142141,15 € pour 2024, hors apport des partenaires suisses. La Préfecture de Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Région Auvergne – Rhône-Alpes et le Pôle métropolitain du Genevois français prendront en charge 10 500 € chacun, le reste à charge étant assumé par l'INSEE. Chaque partie, hormis l'Insee, s'acquittera de sa participation sur présentation d'un état récapitulatif des travaux et dépenses effectivement réalisées en 2024, produit par l'Insee au plus tard en mai 2025.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat n° 2024M0041 relative aux travaux 2024 de l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer, ainsi que les différents documents y afférant ;
- **AUTORISE** le versement à l'INSEE de la participation financière d'un montant maximum de 10 500 €.

Envoyé en préfecture le 16/09/2024

Reçu en préfecture le 16/09/2024

Publié le

ID : 074-200075372-20240916-BU2024__08-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 16 septembre 2024

Publié ou notifié le 16 septembre 2024

Le Président,
Christian DUPESSEY

